

Nombre de membres
En exercice 59
Présent-e-s : 55
Représenté-e-s : 4
Excusé-e-s :
Absent-e-s :

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE REIMS

SEANCE DU 16 novembre 2009

L'an deux mille neuf, le lundi seize novembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par courrier ou courriel du mardi dix novembre, assortis de l'ordre du jour et des notes explicatives de synthèse, conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-25 du CGCT, s'est réuni à l'Hôtel de Ville sous la présidence de Mme Adeline HAZAN, Maire de la Ville de Reims.

Étaient présents :

Mme Adeline HAZAN
M. Eric QUENARD
M. Serge PUGEAULT
Mme Sarah OUAJA OK
Mme Christine MICHEL
M. Stéphane JOLY
Mme Pascale MARTIN
M. Jean-Claude LAVAL
M. Jacques MEYER
Mme Laurence DELVINCOURT
Mme Virginie COEZ
M. Ali AISSAOUI
Mme Marie-Noëlle GABET
M. Raymond JOANNESSE
Mme Christiane KUTTEN
M. Jacques COHEN
Mme Mireille WOJNAROWSKI
M. Karim MELLOUKI
Mme Nathalie MALMBERG
M. Michel GUILLAUDEAU
Mme Joëlle MACQUART
M. Vincent THIERRY
M. Dominique BUNEL
M. Hassan ERRETTAT
Mme Jacqueline DAHLEM
Mme Corinne BERRIOT
M. Hervé TOULLEC
Mme Zara PINCE
M. Olivier NOSTRY
Mme Jeannine DAVIS
M. Francis HENON
Mme Marie-France PIETTE
M. Thierry WIPPLER
Mme Marie-Thérèse MONNOT
M. Nicolas BARDIN
Mme Stéphanie CAILLIES
M. Salah BYAR
M. Cédric LATTUADA
Mme Marie-Françoise MILLET
M. Alain BISTEUR
Mme Saïda BERTHELOT
M. Serge ESCOUTE
M. Gilbert BARABAN
Mme Catherine VAUTRIN
M. Jean-Marie BEAUPUY
Mme Evelyne BRUSCHI
M. Jean-Marc ROZE
Mme Katia HOSTEQUIN
M. Pascal LABELLE
Mme Kim ANCEAUX-DUNTZE
M. Xavier ALBERTINI
M. Franck NOËL
Mme Jocelyne LHOTEL
M. Benjamin DEVELEY
Mme Elizabeth VASSEUR

Étaient représentées :

Mme Nadia ABID a donné pouvoir à M. Michel GUILLAUDEAU
Mme Claude VERDIERE a donné pouvoir à M. Eric QUENARD
Mme Sandrine LEBEL e donné pouvoir à M. Olivier NOSTRY
Mme Johanna TOUZEL e donné pouvoir à M. Jean-Marie BEAUPUY

Secrétaire :

WIPPLER Thierry

Vice Secrétaire :

BUNEL Dominique

**MOBILISATION CITOYENNE
CONFERENCE DE COPENHAGUE SUR LE CLIMAT
ET SIGNATURE DE L'APPEL L'ULTIMATUM CLIMATIQUE
PARTICIPATION DE LA VILLE
VOEU**

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L.2121-29 selon lequel le Conseil Municipal émet des vœux sur tous les objets d'intérêt local,

Vu l'article 11 du règlement intérieur de l'Assemblée Municipale,

Vu la proposition de texte présentée par la Majorité Municipale relatif à la participation de la ville à la mobilisation citoyenne en vue de la conférence de Copenhague sur le climat et signature de l'appel « l'ultimatum climatique »,

Vu la note explicative de synthèse jointe à la convocation, support de la présentation faite par le rapporteur en séance, valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE,

d'adopter le vœu ci-annexé.

Le Conseil adopte les conclusions du rapport qui précède
(suivent les signatures)

Copie certifiée conforme par Madame la
Maire : qui atteste, en outre, que le compte
rendu de la séance dans laquelle a été prise la
présente délibération a été affiché à la porte de
la Mairie le : 17 novembre 2009



Adeline Hazan

Adeline HAZAN,
Maire de Reims

REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
de REIMS

20 NOV. 2009



20 NOV. 2009

Annexe à la délibération n° CM 09-481.



VCEU
« ULTIMATUM CLIMATIQUE »
CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2009

Objet : Participation de la ville de Reims à la mobilisation citoyenne en vue de la conférence de Copenhague sur le climat et signature de l'appel « l'ultimatum climatique »

La conférence de Copenhague sur le climat se tiendra du 5 au 18 décembre 2009 pour définir de nouveaux engagements après le protocole de Kyoto de 1997.

L'objectif actuel, défini à Kyoto, de - 5,2% de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) ne sera pas suffisant pour enrayer les changements climatiques qui se préparent. Les données scientifiques recommandent que la prochaine période d'engagements - après 2012 - fixe des objectifs plus ambitieux afin de limiter l'augmentation de température globale sous les + 2° par rapport au niveau pré-industriel (1850). Si ce seuil était dépassé, les impacts pour nos sociétés seraient dévastateurs.

Une mobilisation internationale s'organise pour faire en sorte que ces négociations soient un succès au regard de ces enjeux : réduction de plus de 40% en 2020 par les pays industrialisés de leurs émissions de GES ; aide des pays industrialisés aux pays en développement pour la réduction de leurs émissions et l'adaptation de leurs territoires aux changements climatiques ; liaison entre climat et développement, dans l'esprit de la conférence de Rio en 1992 sur l'environnement et le développement.

Les collectivités territoriales doivent jouer un rôle important dans ces mobilisations. D'une part, sans elles, les engagements internationaux et nationaux ne peuvent être tenus ; elles sont proches des habitants pour faire évoluer les comportements, et elles contribuent, par leurs activités, aux émissions de GES. D'autre part, elles ont commencé à développer une culture commune sur ces enjeux, à travers des associations d'élus comme l'Association des Maires des Grandes Villes de France, des regroupements comme Cités-Unies, et des appels comme « la convention des maires sur le climat » initiée par Énergie-Cités. Elles demandent à participer en tant que telles aux négociations de Copenhague.

La ville de Reims a décidé de faire de l'efficacité énergétique une de ses priorités. Elle s'engage à travers un plan pluriannuel d'investissement qui a pour objectif de réduire les consommations d'énergie dans les bâtiments publics tels que les écoles. Elle est engagée dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 en liaison étroite avec le plan climat territorial élaboré par Reims Métropole.

Son engagement dans les mobilisations est donc un moyen pour contribuer à sensibiliser les Rémois-es aux enjeux de la crise climatique, un moment pour accentuer ses efforts pour l'efficacité énergétique, et l'occasion de soutenir les initiatives de la société civile, notamment par sa communication.

Parmi les nombreuses initiatives, des associations parmi les plus représentatives (WWF, Greenpeace, Action contre la faim, Care, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, le Fondation Hulot, les Amis de la Terre, Oxfam, le Secours catholique, Médecins du Monde, le Réseau Action Climat), rejoints aujourd'hui, entre autres, par le CCFD, l'Alliance pour la Planète et Attac, ont lancé un appel, « l'ultimatum climatique » (<http://www.copenhague-2009.com>), avec pour ambition de recueillir un million de signatures. Cet appel, adressé au Président de la République, demande qu'un mandat très ambitieux soit donné à la délégation française, dans le sens des enjeux indiqués ci-avant. D'ores et déjà, cette plate forme d'associations a prévu plusieurs initiatives importantes dans le cours de l'automne, et va être un vecteur important des mobilisations.

Il apparaît donc important que la ville de Reims s'associe à cet appel pour manifester son engagement dans les mobilisations pour Copenhague, en cohérence avec ses objectifs.

Dans la continuité de l'engagement de Reims en faveur de la lutte contre le changement climatique, il vous est proposé d'approuver l'appel « Ultimatum climatique » et d'autoriser Madame la Maire à signer l'appel.